

# GUIDE D'ACCUEIL

DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE

# Handicap

2025 ► 2026

Chères étudiantes,  
Chers étudiants,

L'Université est un espace de savoir, de rencontres, d'échanges et d'opportunités. Mais c'est aussi un lieu où chacun doit pouvoir trouver sa place. Depuis de nombreuses années l'Université di Corsica est engagée auprès des étudiants en situation de handicap.

Chaque année, ce sont plus de 250 étudiants de l'Université qui bénéficient d'aménagements en raison de leur handicap. Ces handicaps sont de diverses formes et nécessitent un accompagnement et des aménagements spécifiques.

Ainsi, nous sommes heureux de vous présenter ce guide spécialement conçu pour vous accompagner tout au long de votre parcours universitaire.

Ce guide a été élaboré pour vous informer et vous accompagner, en vous présentant les différentes ressources et dispositifs mis à votre disposition pour faciliter votre intégration et votre réussite.

Votre parcours est unique, vos ambitions sont légitimes et nous sommes là pour vous aider à les concrétiser. Nous espérons que ce guide vous sera utile et vous aidera à construire votre projet d'étude et à surmonter les obstacles. Nous vous souhaitons une expérience universitaire enrichissante et épanouissante.  
Studià hè libertà !

Marielle Delhom  
Chargée de Mission Handicap



# SOMMAIRE

QU'EST-CE QUE LE HANDICAP ?.....	p. 4
HANDICAP, DES RÉALITÉS TRÈS DIVERSES.....	p. 5
DES INTERLOCUTEURS À VOTRE ÉCOUTE.....	p. 6
POURQUOI BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT ? .....	p. 9
COMMENT BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ? .....	p. 10
VIE ÉTUDIANTE .....	p. 12
LE SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION UNIVERSITAIRE.....	p. 14
UNE UNIVERSITÉ ACCESSIBLE.....	p. 15
ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE.....	p. 16
LA VIE SUR LES CAMPUS.....	p. 17
CONTACTS UTILES.....	p. 18



## QU'EST-CE QUE LE HANDICAP ?

**Ce que dit la loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**

Art. L.114 du code de l'action sociale et des familles :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

**Une situation de handicap ne doit pas empêcher d'accéder aux études supérieures quand les aménagements mis en place et le choix d'orientation sont en adéquation avec vos besoins et votre projet.**

Le Code de l'éducation précise les obligations des établissements d'enseignement supérieur

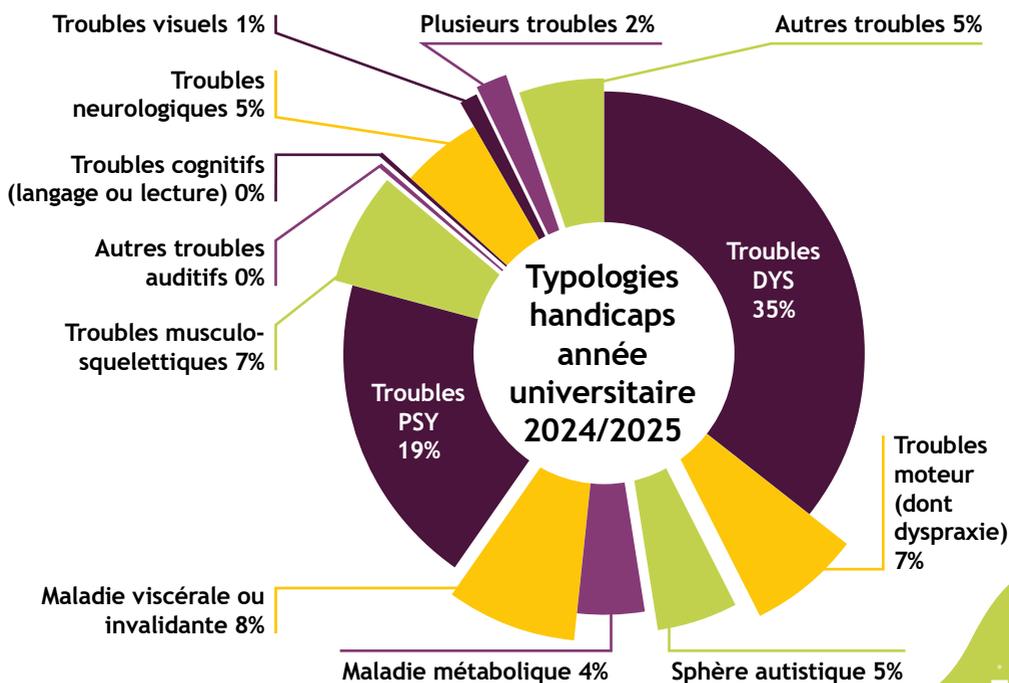
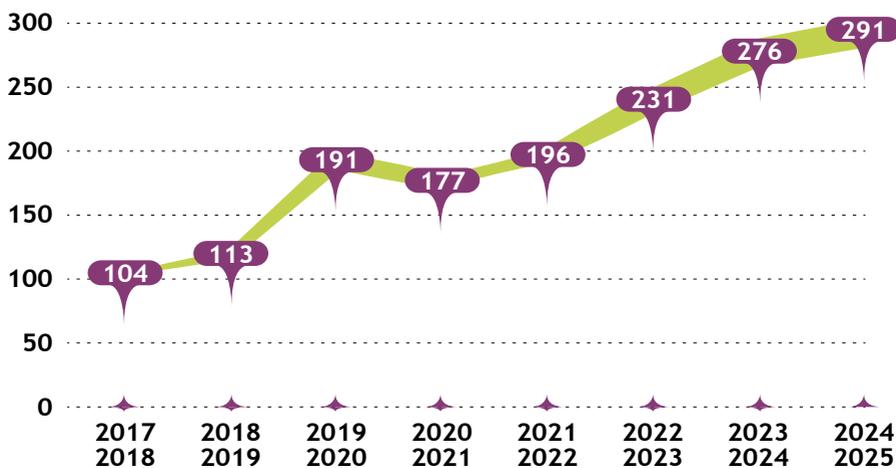
L'article L 123-4-2 du code l'éducation précise que :

« Les établissements d'enseignement supérieur inscrivent les étudiants en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant, dans le cadre des dispositions réglementant leur accès au même titre que les autres étudiants, et assurent leur formation en mettant en œuvre les aménagements nécessaires à leur situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de leurs études. »



## HANDICAP, DES RÉALITÉS TRÈS DIVERSES

Depuis plusieurs années nos services travaillent pour accompagner les étudiants en situation de handicap.





## DES INTERLOCUTEURS À VOTRE ÉCOUTE

### Le Bureau d'Accompagnement, de Soutien et d'Écoute (BASE)

de l'Université di Corsica vous accueille pour répondre à vos besoins selon votre situation (troubles cognitifs, de la sphère autistique, psychiques, du langage et de la parole (dyslexie, dysphasie, autres), viscéraux, moteurs, visuels et auditifs, neurologiques, maladie métabolique etc.)



Il est composé d'une référente handicap, d'une chargée d'accompagnement et d'une assistante sociale qui accompagnent les étudiants tout au long de leur cursus. Le BASE peut vous orienter vers les différents services de l'Université lorsque votre situation le nécessite.



*plus d'infos  
sur le BASE*

Le BASE a pour objectif de :

- ▶ Préparer la rentrée universitaire des futurs étudiants en situation de handicap dans des conditions optimales ;
- ▶ Accueillir et suivre tout au long de leurs parcours universitaires les étudiants en situation de handicap ;
- ▶ Faciliter leur participation aux activités péri-universitaires proposées par le Centre Culturel Universitaire (CCU) et le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) ;
- ▶ Préparer l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap ;

- ▶ Participer à modifier le regard porté sur l'étudiant en situation de handicap au sein de la communauté universitaire.



*plus d'infos  
sur le SDPH*

La référente handicap et les personnels du BASE mettent en œuvre les actions du **Schéma Directeur Pluriannuel du Handicap** de l'Università di Corsica (SDPH).

## BASE

**Responsable BASE / Référente Handicap** : Louisa MARCHI

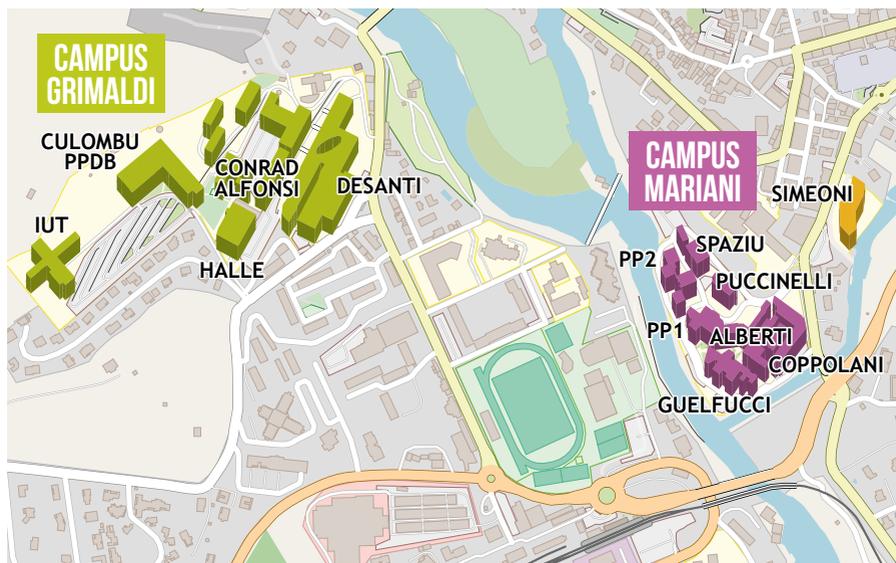
**Assistante Sociale** : Sophie ROSSI

**Chargée d'accueil et d'accompagnement** : Audrey JASSOUD

**Adresse** : Avenue du 9 septembre, Campus Grimaldi  
Bâtiment Desanti (niveau 0) - 20250 Corte

**Tel** : 04 95 45 02 41

**Mail** : [bureau.accompagnement@univ-corse.fr](mailto:bureau.accompagnement@univ-corse.fr)





*contacts référents  
scolarité*

Dans chaque composante de l'Université, les scolarités sont dotées d'un référent qui a pour mission de s'assurer de la bonne mise en œuvre des aménagements d'étude, et qui veille à la transmission et au suivi des informations données par le BASE concernant la situation de l'étudiant.

## | Le Service de Santé Étudiante (SSE)

Il est ouvert à tous les étudiants et a pour mission d'assurer le suivi sanitaire des étudiants et de développer des actions de prévention et de sensibilisation à la santé. Il propose ainsi tout au long de l'année des actions autour de thématiques diverses : la vaccination, les addictions, la contraception, la santé sexuelle etc.

Son rôle est également d'accompagner les étudiants en situation de handicap et de participer à leur inclusion au sein de l'Université.

Il est composé d'un médecin et d'une infirmière à temps plein.



*plus d'infos  
sur le SSE*

### **SSE**

**Médecin/Directrice** : Dr Sylvie LAMBICCHI

**Infirmière** : Émilie LEDUC

**Gestionnaire administrative financière** : Thérèse IHITZ

**Adresse** : Avenue du 9 septembre, Campus Grimaldi,  
Bâtiment Desanti (niveau 0) - 20250 Corte

**Tel** : 04 20 20 23 92

**Mail** : medecine@univ-corse.fr



## POURQUOI BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

**Le droit à la compensation s'applique à toute situation de handicap et concourt à l'égalité des chances pour tous les étudiants**

Tout étudiant en situation de handicap ou souffrant d'une maladie invalidante peut bénéficier de différents aménagements de cursus et/ou d'examens personnalisés destinés à compenser son handicap.

Il peut s'agir d'aides humaines, techniques ou d'aménagements particuliers adaptés au rythme du cursus choisi (études, examens).

Les aménagements qui sont proposés permettent de compenser la situation de handicap mais pas de garantir l'obtention du diplôme.

Si vous êtes inscrit à l'Università di Corsica et que vous souhaitez bénéficier d'aménagements d'études et/ou d'examens, il n'est pas nécessaire d'avoir une reconnaissance de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

### | Quelques exemples d'aménagements...

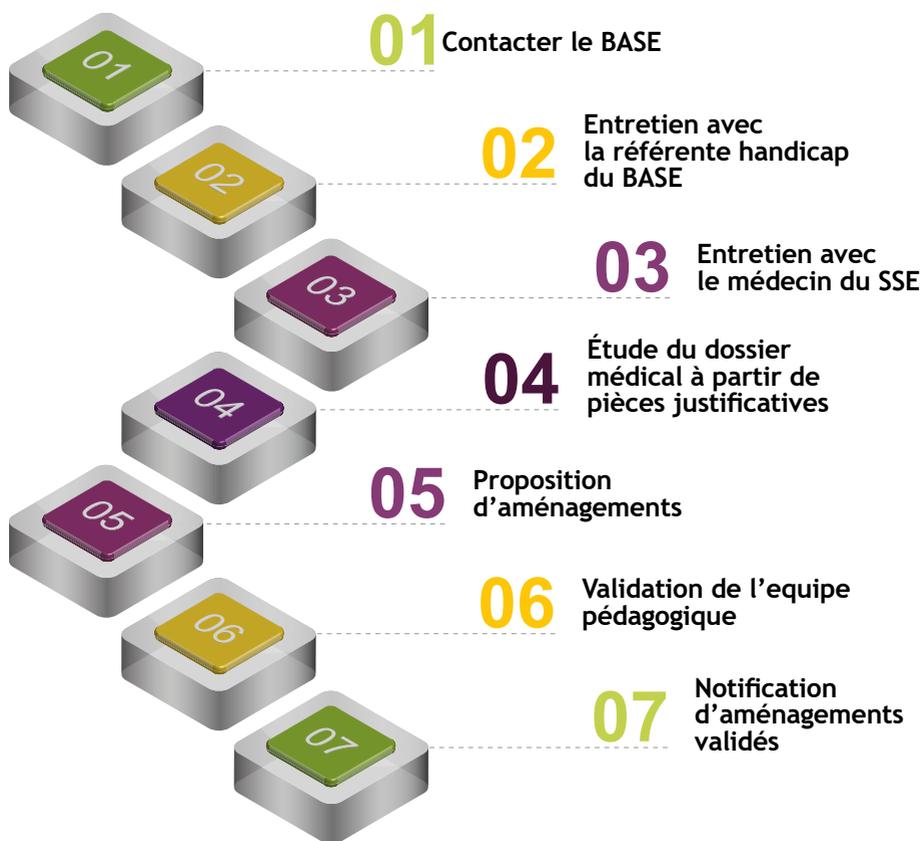
**Aménagements d'études** : preneur de notes, tutorat, scolarité à domicile, prêt de matériels et logiciels informatiques, utilisation d'un ordinateur etc.

**Aménagements d'examens** : temps supplémentaire, secrétariat d'examen, salle individuelle, utilisation d'un ordinateur etc.



## COMMENT BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ?

Vous devez, dans un premier temps, contacter le BASE. Votre situation est évaluée en fonction de vos besoins et des possibilités d'adaptation. Un accompagnement personnalisé vous sera proposé à la suite d'un entretien individuel avec un personnel du BASE et le médecin du SSE.



Une fois toutes ces étapes accomplies, vous bénéficierez d'un accompagnement tout au long de votre cursus universitaire.

**Toutes les propositions d'aménagements sont mises en place seulement après la validation du Directeur de la composante dans laquelle vous êtes inscrit.**

**Selon votre situation médicale, si elle n'est pas évolutive, vos aménagements peuvent être proposés pour tout le cycle de Licence et de Master.**

**Futurs étudiants : nous vous conseillons de préparer votre arrivée à l'Università di Corsica dès le lycée/ dès la terminale et de nous contacter au plus tôt afin que votre dossier soit prêt lors de votre rentrée universitaire.**



## VIE ETUDIANTE

---

### | Alternance

Vous souhaitez faire vos études en alternance ? Cela est bien entendu possible ! Un référent handicap est disponible pour répondre à toutes vos questions au sein du Centre de Formation des Apprentis (CFA).

#### Contacts :

**Responsable Administrative :** Andréa REZZI

**Adresse :** Avenue du 9 septembre, Campus Grimaldi,  
Bâtiment Desanti (niveau 2) - 20250 Corte

**Tel :** 04 20 20 22 98

**Mail :** ceccarini\_a@univ-corse.fr

**Référente Handicap :** Louisa MARCHI

**Adresse :** Avenue du 9 septembre, Campus Grimaldi,  
Bâtiment Desanti (niveau 0) - 20250 Corte

**Tel :** 04 20 20 23 92 / 06 34 91 20 71

**Mail :** bureau.accompagnement@univ-corse.fr

### | Stages

Vous devez effectuer un stage durant votre formation ?  
Vous serez accompagné dans toutes vos démarches par une personne référente au sein du Bureau des stages.

**Responsable Administrative Scolarité Centrale - Stages :**

Sandrine GIACOMETTI

**Adresse :** Avenue du 9 septembre, Campus Grimaldi,  
Bâtiment Desanti (niveau 0) - 20250 Corte

**Tel :** 04 95 45 01 51

**Mail :** giacometti\_s@univ-corse.fr

## | Mobilité internationale

Lors de votre cursus universitaire vous avez la possibilité d'effectuer des périodes d'études et/ou de stage à l'international. Pour cela, vous pouvez bénéficier de financements d'aide à la mobilité qui y sont associés et d'un accompagnement spécifique dans vos démarches.

### Contact :

Chargée de mobilité internationale : Marie CELIO

Adresse : Avenue Jean Nicoli, Bâtiment Edmond Simeoni  
20250 Corte

Tel : +33 (0)4 95 45 02 23

Mail : international1@univ-corse.fr

## | Offre sportive et culturelle

► Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose des ateliers adaptés. Un entretien est effectué par le médecin du SSE pour évaluer la situation de l'étudiant, puis, en fonction du choix de l'atelier, un entretien est effectué avec la directrice du SUAPS, la responsable du BASE et l'étudiant en situation de handicap afin de définir les aménagements et l'accompagnement nécessaire.

► Le Centre Culturel Universitaire (CCU) propose aussi des ateliers adaptés à tous les étudiants.





## LE SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION UNIVERSITAIRE

Dès votre inscription à l'Université di Corsica, vous bénéficiez des services de la Bibliothèque Universitaire, notamment du prêt à domicile et de l'accès aux ressources en ligne. L'intégralité des références est disponible via le catalogue informatisé de la bibliothèque.

- ▶ La Bibliothèque Universitaire propose un accompagnement pédagogique personnalisé en recherche documentaire à tous ceux qui le désirent sous différentes modalités (présentiel ou distanciel). Vous pouvez adresser votre demande au BASE qui vous mettra en relation avec un personnel de la BU.
- ▶ La Bibliothèque Universitaire est abonnée à la plateforme Platon : c'est une plateforme sécurisée d'échange de fichiers, mise par la Bibliothèque Nationale de France à disposition des éditeurs et des organismes habilités, dans le cadre de l'exception handicap au droit d'auteur. Le catalogue Tout public contient la liste des titres adaptés déposés sur PLATON à destination des bénéficiaires de cette exception. Elle permet à ses bénéficiaires d'accéder à des versions adaptées d'ouvrages pour contribuer à votre réussite universitaire. Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif contactez le BASE.



*plus d'infos  
sur la BU*



## UNE UNIVERSITÉ ACCESSIBLE

### | Des bâtiments accessibles

La problématique de l'accessibilité est un des axes de la stratégie patrimoniale de l'Università di Corsica.

La Direction du Patrimoine, de la Logistique et de la Prévention de l'Università entreprend chaque année de nombreux travaux afin d'améliorer l'accessibilité de ses campus : création de parcours podotactiles, amélioration des cheminements intra et inter campus, mise en place de boucles magnétiques sur les points d'accueil etc.

Vous rencontrez une difficulté pour accéder au campus ? N'hésitez pas à le signaler auprès du référent hygiène et sécurité de l'Università.

#### **Contact :**

**Conseiller de prévention/Responsable du pôle Prévention :**

Jean-Mathieu ALBERTINI

**Adresse :** Avenue du 9 septembre, Campus Grimaldi,  
Bâtiment Desanti (niveau 1) - 20250 Corte

**Tel :** 04 20 20 22 55

**Mail :** albertini\_jm@univ-corse.fr



## ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

- ▶ Site internet de l'Université  
<https://www.universita.corsica>

Favoriser l'égalité d'accès à l'information et aux services offerts par l'Université est essentiel. Ainsi, le site web de l'Università di Corsica a été récemment mis en conformité avec les dernières normes d'accessibilité. 84% des critères RGAA 4.1 sont respectés.

Vous pouvez nous aider à améliorer l'accessibilité du site en nous signalant les problèmes éventuels que vous rencontrez. Pour ce faire, envoyez-nous un courriel à [comweb@univ-corse.fr](mailto:comweb@univ-corse.fr).

- ▶ Campus Numérique  
<https://portail.universita.corsica>

Le campus numérique est une plateforme en ligne accessible aux étudiants depuis n'importe quel navigateur connecté à l'Internet. Il rassemble les services numériques adaptés aux différentes catégories d'utilisateurs : s'informer, produire des informations, consulter des ressources documentaires, organiser son travail, communiquer, travailler seul ou en groupe, etc.

Vous y retrouverez notamment : des supports de cours, des travaux dirigés, des annales d'examens, etc.

Le campus numérique est un outil qui permet d'avoir accès aux informations dédiées à votre cursus.

## LA VIE SUR LES CAMPUS

Le CROUS de Corse s'est aussi investi depuis plusieurs années afin d'améliorer l'accessibilité de ses bâtiments.

► Les deux restaurants universitaires sur les campus Mariani et Grimaldi sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une rampe d'accès facilite l'accès et l'aménagement intérieur est pensé pour permettre une circulation plus aisée.



En cas de besoin particulier, le personnel reste disponible et attentif avec la possibilité de bénéficier d'un aménagement, par exemple pour porter le plateau repas.

- Des Logements accessibles sont disponibles :
  - ▷ 2 studios Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sur PP1 dont 1 disposant d'une chambre accompagnant.
  - ▷ 2 studios dédiés PMR sur PP2. Il s'agit plus de logements adaptés.
  - ▷ 1 studio PMR sur la Résidence Pierrette Grimaldi
  
- Les résidences PP1, PP2, et Pierrette Grimaldi sont équipées d'ascenseurs permettant une accessibilité complète.





## CONTACTS UTILES

### ► Mission Handicap

Chargée de Mission Handicap : Marielle DELHOM

Adresse : Avenue du 9 septembre, Campus Grimaldi  
Bâtiment Desanti (niveau 4) - 20250 Corte

Tel : 06 13 70 92 28

Mail : delhom\_m@univ-corse.fr

### ► BASE

Responsable BASE / Référente Handicap : Louisa MARCHI

Assistante Sociale : Sophie ROSSI

Chargée d'accueil et d'accompagnement : Audrey JASSOUD

Adresse : Avenue du 9 septembre, Campus Grimaldi  
Bâtiment Desanti (niveau 0) - 20250 Corte

Tel : 04 95 45 02 41

Mail : bureau.accompagnement@univ-corse.fr

### ► SSE

Médecin/Directrice : Dr Sylvie LAMBICCHI

Infirmière : Émilie LEDUC

Gestionnaire financière et administrative : Thérèse IHITZ

Adresse : Avenue du 9 septembre, Campus Grimaldi  
Bâtiment Desanti (niveau 0) - 20250 Corte

Tel : 04 20 20 23 92

Mail : medecine@univ-corse.fr

### ► Cellule de veille et d'écoute

Référente Laïcité et Égalité :

Florence COPPOLANI

Tel : 04 95 45 00 80

Mail : cellule-veille@univ-corse.fr



*plus d'infos sur  
la cellule de veille  
et d'écoute*

► **CROUS de Corse**

**Adresse :** 22 avenue Jean Nicoli - 20250 Corte

**Tel :** 09 72 59 65 65 (puis taper le numéro de votre département d'étude, pour la Corse composer le 20)

**Contact Service Hébergement :**

**Tel :** 04 95 45 30 00

**Mail :** [hebergement@crous-corse.fr](mailto:hebergement@crous-corse.fr)

► **MDPH Corse-Du-Sud**

**Adresse :** avenue du Mont Thabor quartier St Joseph,  
Imm. Castellani BP 80962 - 20700 Ajaccio

**Tel :** 04 95 10 40 90

**Mail :** [corsedusud@mdph.corsica](mailto:corsedusud@mdph.corsica)

► **MDPH Haute-Corse**

**Adresse :** Imm. Loumaland 2 Bis, Chemin de l'Annonciade  
20200 Bastia

**Tel :** 04 95 30 08 35

**Mail :** [casadibastia@mdph.corsica](mailto:casadibastia@mdph.corsica)

► **Bureau d'Aide Psychologique Universitaire**

**Adresse :** 18 avenue Président Pierucci - 20250 Corte

**Tel :** 04 95 30 09 72

**Mail :** [bapu.corsica@orange.fr](mailto:bapu.corsica@orange.fr)

**Vous pouvez retrouver  
toutes les informations  
utiles sur le portail  
étudiant de l'Université  
di Corsica**



*plus d'infos  
ici*



UNIVERSITÀ  
DI CORSICA  
PASQUALE  
PAOLI



[www.universita.corsica](http://www.universita.corsica)

UNIVERSITÀ DI CORSICA PASQUALE PAOLI  
[bureau.accompagnement@univ-corse.fr](mailto:bureau.accompagnement@univ-corse.fr)  
Tel : 04 95 45 02 41